



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

apprentissage

Question écrite n° 84899

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les propositions exprimées dans le rapport intitulé « Développer et pérenniser l'apprentissage dans la fonction publique ». Le rapporteur suggère de mettre en place au niveau régional une structure de pilotage autour du préfet de région, qui regrouperait le conseil régional, le recteur d'académie et les organismes gestionnaires des centres de formation d'apprentis (CFA), afin d'opérer les appariements - offres d'accueil dans les administrations, apprentis et CFA. Il la remercie de bien vouloir lui faire parvenir son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 84899

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 juillet 2015](#), page 5345

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)